



Editorialp2

Le rêve européen appartient-il au passé ?p5

Un service civilo-militaire universel à venir ?p7

Le coin lecturep9

Au cœur des territoires

Les Correspondants Défense



Suite en page 3

Jeunesse & Défense à Lambesc



Suite en page 4

Agendas

- Samedi 14 juin : Conférence La Défense maritime du territoire Audeoud Marseille
- Samedi 28 juin : Journée cohésion IILE Puyloubier

Ils nous soutiennent



Editorial

Chers amis,

Concernant le conflit en cours aux portes de l'Europe, même s'il continue d'apporter quotidiennement hélas, son lot de pertes (blessés et morts), depuis maintenant plusieurs semaines les mots « paix et cessez le feu » sont clairement sur la table. La Russie et l'Ukraine ont évidemment des revendications divergentes et les autres acteurs que ce soient les Etats-Unis, la Chine ou les pays européens pour ne citer que ceux-là ne sont pas non plus alignés, jusqu'à ce jour. La volonté et les intérêts directs et indirects restent à démontrer, mais il semble bien que l'usure des ressources matérielles, humaines et morales (les désertions par exemple) entraîne au minimum un gel des armes à défaut d'une paix solide et durable. Il existe bien d'autres situations non réglées comme en Corée (1953), Chypre (1974) ou la Palestine (1948), sans parler du partage de l'Allemagne qui a duré 44 ans. Les scénarios restent à préciser mais un retour à la situation avant l'attaque russe de 2022, semble illusoire. Cependant cette situation qui ne sera probablement pas satisfaisante sur le long terme, ainsi que d'autres actions en cours qui méritent une attention particulière (à la frontière finlandaise pas exemple), justifient de développer **une défense de l'Europe** plus solide pour un combat de Haute-intensité, intégrant largement tous les enseignements du conflit actuels. Ils sont nombreux, on peut citer par exemple l'utilisation massive des drones sur tout le spectre de leur emploi, les systèmes d'alerte et de défense aérienne, et aussi la lutte cyber et informationnelle.

Mais la menace extérieure à nos frontières ne doit pas masquer celle intérieure pour laquelle **la Défense du Territoire** dans toutes ses composantes terrestre, aérienne, maritime et cyber, nécessite également d'être adaptée à une nouvelle situation pour le moins préoccupante. Les événements en Nouvelle-Calédonie et dans d'autres territoires ultra-marins, ou très récemment dans les Alpes-Maritimes en sont la démonstration hybride, grave, instrumentalisée ou pas, mais qui nécessitent un engagement non seulement des moyens militaires et civiles de défense, de sécurité et de protection de la population, mais aussi plus largement des citoyens. **Notre cohésion nationale** est mise à l'épreuve, et la défense globale de notre Pays doit reposer sur des forces professionnelles certes, mais aussi sur un corps de réserve facilement mobilisable sur court préavis, et sur la totalité de la Nation convaincue que l'esprit de défense n'est pas qu'un concept, mais est vital pour la résilience d'un pays. La JDC (Journée de Défense et de citoyenneté) « nouvelle génération » en expérimentation, va être officiellement lancée en septembre. Elle vise clairement à sensibiliser les 800 000 jeunes recensés par an, à cette cohésion nationale autour des armées au cœur de notre souveraineté, et de notre résilience.

Concernant notre association comme nous l'avions annoncé, les sessions IE (Intelligence Economique) et Jeunes de l'IHEDN localisées à Marseille pour la région Paca vont se tenir dans quelques semaines, venant compléter nos rangs avec de nouveaux auditeurs. Nos partenariats concrétisés par des conventions avec l'université d'Avignon, la CCI Aix Marseille Provence et le Campus Cyber, sont finalisés. Des initiatives très intéressantes sont lancées comme la sensibilisation IE et vers la jeunesse, ou le quadrinôme économique avec de nouveaux acteurs, en sont la démonstration. D'autant qu'il est urgent de faire preuve d'imagination et d'esprit d'initiative, car les subventions et financements publics vont être à l'évidence de plus en plus comptés.

En comptant sur vous

Bien fidèlement IHEDN

Général (2S) Michel Foudriat Président de l'Association

Au cœur des territoires

Nous les connaissons tous sans parfois le savoir. Maires, adjoints, conseillers municipaux, ils sont présents dans toutes les communes de France.

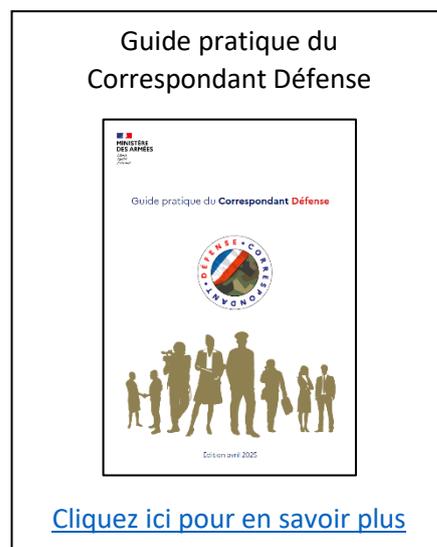
Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité. Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.



Par l'instruction n° 282/DEF/DICOD/STRAT/DES du 8 janvier 2009 chaque commune de France est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal. Il devient alors l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires de sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-Nation.

La mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen, la mémoire et le patrimoine.

- Informer les citoyens sur la politique de défense de la France,
- Sensibiliser les jeunes générations à la défense,
- Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.



Dans les 4 départements du ressort de l'Association Régionale Provence des auditeurs de l'IHEDN, ce sont les 630 Correspondants Défense de nos communes qui sont destinataires de nos informations et activités auxquels ils sont conviés à participer.

Daniel HUILLET

Jeunesse & Défense à Lambesc

A Lambesc, le domaine de Garachon vit au cœur et au rythme de la Défense.

La MFR (Maison Familiale Rurale) de Lambesc est un établissement scolaire privé sous statut associatif Loi 1901. Dans le cadre de sa mission de service public, elle est sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et accueille des élèves de la quatrième au BTS, en alternance.

Formation générale, les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole option Classe de Défense permettent de finaliser une orientation tout en cultivant l'esprit de citoyenneté et de défense nationale.

Sous statut scolaire, les classes de l'Enseignement Agricole option Classe de Défense s'effectue par une alternance de 14 semaines à la MFR (soit 546 heures en centre de formation) et 25 semaines en stage par année de formation.



La classe de Troisième est en partenariat avec le 25^e Régiment du Génie de l'Air d'Istres et celle de Quatrième avec le Groupement de Gendarmerie Départemental des Bouches-du Rhône et la Compagnie de Gendarmerie de Salon-de-Provence.



En outre, les élèves de Seconde GT et de Première Bac Techno STAV bénéficient du soutien des élèves officiers de l'Ecole de l'Air et de l'Espace de la Base aérienne 701 de

Salon de Provence au travers d'un Tutorat solidaire

Conférences, rencontres, visites et autres activités sont au programme et permettent de découvrir les métiers, les hommes et les femmes de la défense et de la sécurité.

Vous pouvez retrouver par le lien ci-dessous toutes ces activités dans les différents journaux réalisés par les élèves de ces classes de défense

<https://www.garachon.com/3e-classe-de-defense>

Lilian BRUGUIER

Daniel HUILLET

LE RÊVE EUROPÉEN APPARTIENT-IL AU PASSÉ ?

Conférence du 13 05 25

En l'honneur de la Journée de l'Europe le Comité européen Marseille a proposé en partenariat avec le Mouvement européen Provence, un débat sur une situation géopolitique inattendue qui renverse l'équilibre du monde actuel au profit de la loi du plus fort vers un futur incertain obligeant l'Union européenne à réagir ou à sombrer.

Le rêve européen a traversé les siècles rappelle Monique Beltrame, présidente du Comité européen Marseille, il devient réalité avec la Déclaration de Robert Schuman, pierre fondatrice de la première Communauté européenne, il y a soixante et quinze ans. Au 8 mai 1945, dernier jour de la guerre, répond le 9 mai 1950, premier jour de la paix.

L'Union Européenne a réalisé un modèle de relations internationales basé sur le respect de l'autre, la recherche d'une gestion dans l'intérêt commun et la mise en place d'une solidarité inter-régionale faisant du continent un havre de paix, de protection sociale inégalée dans le monde. Or, aujourd'hui, se pose désormais la dramatique question : ce rêve a-t-il volé en éclat face à la Russie et les Etats-Unis d'Amérique, s'unissant pour détruire cette Union démocratique ? Les Européens qui avaient fait de la paix leur credo, sont-ils en mesure de reprendre leur destin en mains et d'assurer leur défense tant militaire qu'économique ?

Qui mieux que le Général (2S) Foudriat pouvait indiquer un chemin pour renforcer la Défense de l'Europe dans une Union toujours entravée par des nationalismes dépassés ? Président de l'Association des Auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) en Provence, il assure une formation et une information au plus haut niveau pour les responsables militaires et privés sur la situation de la défense nationale et les enjeux stratégiques mondiaux, tout en offrant un accès aux simples citoyens et en éveillant des vocations en particulier parmi la jeunesse.



Dans un continent bercé par l'illusion de la paix éternelle à l'abri de l'OTAN, la France reste la seule puissance offrant une armée formée dans tous les domaines de la défense, capable d'intervenir sur le terrain et dotée de la dissuasion nucléaire.

Le retournement idéologique des États-Unis a le mérite de sortir les Européens du déni. Livrés au bon vouloir de notre ancien allié outre-Atlantique qui a bloqué le développement de la défense européenne, il n'est donc plus question d'armée européenne. Pourtant, le Général se montre confiant en la capacité d'évoluer vers un renforcement d'une *Défense de l'Europe* avec les armées nationales en développant une stratégie commune, harmonisant les systèmes d'armes et de munitions, intensifiant les entraînements en commun.

Ainsi, un plan de près de 800 milliards d'Euros pour "réarmer l'Europe", déjà proposé par l'ex-commissaire européen Thierry Breton, a été présenté par la Commission européenne et accepté par le Conseil Européen pour financer des partenariats dans l'industrie européenne de défense. Par ailleurs, le nouveau Chancelier, Friedrich Merz, rompant avec l'orthodoxie financière allemande, ambitionne de développer une armée conventionnelle de premier plan. Un bataillon allemand permanent de 5000 hommes stationne déjà aux frontières russes en Lituanie.

Mais il ne saurait y avoir d'indépendance stratégique sans le soutien d'une puissance économique. C'est le Magistrat honoraire à la Cour Administrative d'Appel, Claude Reynoard, Président d'honneur du Mouvement européen Provence qui a présenté les recommandations du rapport Draghi en matière économique afin que l'UE puisse résister, voire s'imposer, à la concurrence étrangère.

Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne (BCE) fait une analyse sévère de l'excès des normes, facteur de ralentissement du développement économique. Ainsi, la loi anti-trust, étroitement interprétée, a-t-elle interdit la fusion Siemens-Alstom, privant l'Europe d'un géant mondial du ferroviaire. De plus, l'Europe a raté la révolution de la haute technologie, elle dépend à plus de 80% de pays tiers en matière numérique. Le rapport Draghi insiste sur le fait que l'Europe n'a pas de technologie de rupture, c'est-à-dire de capacité d'innovation qui se substituerait à une ancienne technologie existante mais désormais dépassée et rendue caduque.

Par ailleurs, alors que l'épargne est très importante, la faiblesse des investissements privés en Europe, handicape la recherche et le développement des grandes entités économiques. De même, en dépit de son succès, l'Euro est resté une monnaie orpheline sans gouvernement économique intégré de la zone euro. Un marché unique incomplet et morcelé, par exemple, le réseau de télécommunications compte 27 opérateurs contre 4 aux États-Unis, provoque la perte de milliards pour l'économie européenne. Les solutions proposées par le rapport Draghi se focalisent sur trois secteurs principaux : les réseaux télécoms, l'informatique et l'IA.

Dans un monde livré au chaos du plus fort, les citoyens européens ne trouveront de salut que dans leur unité pour survivre, la conscience de leur puissance créatrice et la confiance dans leur modèle politique et social unique au monde.

Monique BELTRAME
Présidente
Comité européen Marseille



Un service civilo-militaire universel à venir ?

Le contexte géopolitique actuel, et notamment le retour de la guerre en Europe avec l'agression Russe contre l'Ukraine, "[a] conduit plusieurs États européens (Allemagne, Belgique, Pologne, Royaume-Uni) à rouvrir le débat sur la pertinence et les modalités d'une réintroduction du service militaire", explique le Haut-commissariat au Plan dans une note flash publiée le 5 mai 2025.

Quatre scénarios nous sont proposés, ainsi que deux "dispositifs hybrides", à la fois civils et militaires. Le coût des différents dispositifs varie entre 600 millions et 14,5 milliards d'euros par an.

Pour répondre à un contexte de "préparation à la défense", ils nous proposent de faire évoluer le service national français en composant avec des enjeux de cohésion, de sécurité et de coûts, à travers quatre scénarios.

Pour mémoire, la France propose actuellement deux types de dispositifs volontaires, civils ou militaires. Parmi les dispositifs civils, on retrouve le SNU et le service civique, "qui ont concerné respectivement 40 000 et 88 000 nouveaux jeunes en 2023", précise la note. Sur le plan militaire, le SMA en outre-mer et le SMV en métropole concernent quant à eux "6 000 et 10 000 jeunes environ chaque année" et sont essentiellement tournés vers l'insertion professionnelle.

Quatre scénarios et deux formats hybrides donc :

Parmi les quatre dispositifs proposés par le Haut-commissariat, deux s'appuient sur le volontariat. Les auteurs de la note proposent d'abord un SNU "vitaminé", un service à caractère civil et volontaire suivi par 200 000 jeunes (contre les 40 000 actuels) âgés de 15 à 17 ans, pour un coût total de 600 millions d'euros par an. Le Haut-commissariat imagine également un service militaire volontaire de six mois, qui concernerait 70 000 jeunes de 18 à 25 ans, pour un coût annuel de 1,7 milliard d'euros.

En parallèle, ils nous proposent deux services obligatoires, l'un civil, l'autre militaire.

Le premier s'adresserait à 600 000 jeunes et serait déclinable en trois variantes : un SNU actuel accompagné d'un séjour de cohésion intégré au temps scolaire pour les 15-17 ans, un SNU actuel avec séjour de cohésion hors temps scolaire (15-17 ans) ou un service civique généralisé pour les 18-25 ans.

Pour quel coût total annuel ?

Entre 1,7 et 3,5 milliards d'euros. Le dernier scénario table quant à lui sur un service militaire obligatoire de six mois, pour un coût annuel allant de 7,2 milliards d'euros à 14,5 milliards d'euros en cas de service mixte.

Pour compléter son étude, le Haut-commissariat au Plan développe deux options hybrides, à la fois civiles et militaires, qui "permettraient de concilier les objectifs et les contraintes des différents scénarios". Une première option reposerait sur un service civil obligatoire d'un semestre pour tous, puis d'une période de trois mois de service militaire optionnel, pour un budget annuel d'environ 4,95 milliards d'euros.

La seconde option serait constituée d'un service obligatoire pour tous (douze jours de séjour de cohésion), avec une option civile (service civique de cinq mois) ou militaire (service militaire de trois mois) au choix, pour un coût estimé à 5,2 milliards d'euros par an.

Pour le Haut-commissaire au Plan et commissaire général de France Stratégie, "l'hypothèse d'un service mixte, fondé sur une période de cohésion commune suivie d'un engagement civil ou militaire pour chaque jeune, semble [...] une voie très prometteuse. Ce service civilo-militaire universel dessinerait un modèle français original, adapté à notre temps". Un tel modèle hybride "aurait aussi une vocation européenne", précise-t-il.

Ainsi, Clément Beaune suggère la construction d'un "vrai projet franco-allemand", mais également le développement de "missions civiles effectuées dans un autre pays européen" et imagine ensuite "des financements européens pour ce grand projet de cohésion et de sécurité".

Par ailleurs s'il cautionne l'idée d'un système hybride, Unis-Cité émet quant à elle plusieurs réserves. L'association à l'origine du service civique "se réjouit que le débat sur la refonte du Service national universel soit relancé" mais alerte cependant sur les limites des scénarios hybrides.

Elle évoque une durée du service civique proposée trop courte : "Pour que le service soit véritablement formateur et les jeunes utiles aux structures qui les accueilleront, et pour qu'un nombre suffisant de "placements" soient trouvables, les expériences montrent qu'un minimum de six mois est nécessaire, voire huit. Une durée plus courte risque de manquer son objectif tant pour les jeunes que pour la collectivité et rendre le système inopérant".

Unis-Cité alerte également sur les coûts que représenterait la généralisation des séjours de cohésion, qui "se révèlent [déjà] extrêmement coûteux et opérationnellement énergivores (si ce n'est impossibles à généraliser)" dans l'actuel SNU. L'association mise sur un service civique généralisé et obligatoire (scénario 2, variante 3).

Pour Marie Trellu-Kane, présidente et cofondatrice d'Unis-Cité, cette option est "la plus réaliste opérationnellement, car construite sur un dispositif qui a largement fait ses preuves et pourra monter en charge sans difficulté".

Enfin, elle "maximisera le rapport coût/bénéfice et l'impact du nouveau service national".

Jean-Luc IMAUVEN

